

Charte pour les propositions de textes

Daimon est une revue de création et de réflexion littéraire portée sur la prose.

Daimon accueille les propositions de textes fictionnels, narratifs ou essayistiques, ainsi que des traductions.

Daimon ne procède pas par appel à textes, préférant établir au préalable de toute éventuelle collaboration un contact de qualité, avisé.

Daimon ne publie pas de poésie (en vers ou en prose).

Avant de nous contacter, nous vous conseillons de prendre le temps de parcourir le site internet (www.revuedaimon.com), ainsi que de lire les précédentes parutions de la revue.

A votre proposition de texte ajoutez une présentation de vous, de vos démons littéraires, de vos réflexions sur l'écriture, ainsi que de votre motivation liée à notre revue.

Nous ne pourrions pas répondre aux messages ou propositions de textes qui ne satisfont pas à cette charte.

Les contacts fructueux aboutissant à une collaboration seront mutuellement respectueux d'une charte de collaboration, encadrant le travail éditorial et de promotion, selon les usages habituels dans notre domaine. Cette charte vous sera communiquée dès l'acceptation de votre texte.

Pour une littérature exigeante et des collaborations de confiance, **Daimon**, fidèle à la tradition revuistique, reste ouvert aux rencontres déterminantes et signifiantes. La clarté de sa démarche, de son manifeste et de son esprit en est le gage.

A bientôt, donc, et vive le démon de la littérature !